



Bruxelles, le 9 novembre 2017
(OR. fr)

13872/17

CULT 130
EDUC 396
PI 127
DIGIT 229

NOTE D'INFORMATION

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Conseil

Objet: Refonder l'Europe par la culture
- *Information de la délégation française*

Les délégations trouveront en annexe une note d'information de la délégation française sur le sujet en rubrique qui a été mis à l'ordre du jour, sous "divers", du prochain Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport des 20 et 21 novembre 2017.

Refonder l'Europe par la culture

Les autorités françaises souhaitent partager avec le Conseil des ministres de la culture et de l'audiovisuel le fruit des réflexions des ministres européens de la culture qui ont eu lieu à l'occasion de la rencontre des ministres européens de la culture « refonder l'Europe par la culture » organisée par la ministre française en lien avec son homologue allemande le 11 octobre dernier en marge de la Foire du livre de Francfort.

A travers cette rencontre informelle, nous avons pu échanger sur des initiatives concrètes susceptibles d'incarner l'ambition d'une Europe des citoyens refondée grâce à la culture, et aborder les réponses que les politiques européennes peuvent apporter aux défis liés à la création et à la diversité culturelle à l'ère numérique.

I. Refonder l'Europe des citoyens par la culture.

A l'heure où l'Europe traverse une crise importante, nous sommes convaincus que la culture et les arts peuvent contribuer davantage au rapprochement des individus et des peuples. Nos échanges ont permis d'aborder la question de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture comme réponse possible à ce défi. Avant d'être un ensemble économique, l'Europe constitue en effet un espace privilégié de la circulation des idées, des savoirs et des créateurs. Aussi, il nous semble intéressant de mettre en place, au regard des dispositifs déjà existants et des besoins identifiés dans chacun de nos Etats, un « Erasmus de la culture », destiné à promouvoir la mobilité dans les secteurs culturels. Il apparaît également important d'imaginer des initiatives de nature à développer le goût de la culture chez les plus jeunes, et de contribuer à l'intégration des migrants en favorisant leur participation à la vie culturelle et à la société.

La question de l'accès à la culture européenne dans toute sa diversité a été évoquée comme une préoccupation majeure sur laquelle des réflexions doivent être conduites. La question de la diversité linguistique, source d'une richesse extraordinaire pour l'Europe, qui passe notamment par la traduction a également été abordée.

Nos discussions nous ont permis d'aborder le patrimoine comme socle de notre identité commune européenne et de notre avenir. L'année européenne du patrimoine qui aura lieu en 2018 nous incite en effet à réfléchir aux moyens de se réapproprier, à travers le patrimoine, notre identité européenne, dans sa diversité et son unité.

Compte tenu de son importance pour l'histoire de l'humanité, le patrimoine doit également être protégé en Europe mais aussi dans le monde. L'adoption au niveau européen d'un instrument souple et adapté permettrait de lutter de manière efficace contre le trafic illicite de biens culturels.

II. Placer les enjeux culturels au centre des politiques européennes.

Nos échanges ont permis de convenir de la place prépondérante que les auteurs doivent détenir dans le cadre de la refondation de l'Europe. Les industries culturelles et créatives européennes témoignent de l'extraordinaire créativité des artistes et des entreprises de notre continent. Les principes fondamentaux du droit d'auteur ont permis d'assurer aux créateurs une rémunération de manière efficiente. Le bouleversement numérique a conduit au développement de nouveaux modèles, de nouvelles pratiques et à l'émergence de nouveaux acteurs.

Sans douter de l'apport de ces nouveaux usages, se pose alors la question d'un environnement économique, juridique et concurrentiel adapté. Se pose également la question de la participation de ces nouveaux acteurs au financement de la création. Aussi, il nous est apparu nécessaire de promouvoir un environnement favorable au droit d'auteur comme fondement du financement de la création. Pour renforcer l'Europe dans sa singularité et sa diversité, la juste rémunération de l'ensemble des auteurs et de toutes les formes de création dans l'espace numérique contemporain est un objectif dont nous pourrions débattre ensemble.

Aussi, il serait utile de pouvoir échanger ensemble sur les orientations que l'Union européenne, notamment dans le cadre de la réforme en cours du droit d'auteur, souhaite définir afin de mettre en place un environnement adapté permettant aux industries culturelles européennes de se développer à l'ère numérique et d'assurer une rémunération juste des créateurs pour chaque utilisation de leurs œuvres. Nos échanges ont permis d'aborder les questions liées au partage de la valeur entre les créateurs et les grandes plateformes qui distribuent leurs œuvres, au respect du principe de territorialité inhérent au droit d'auteur, en particulier dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma, ou encore à la consécration d'un droit voisin qui permettrait de reconnaître la valeur économique additionnelle créée par les éditeurs de presse.

Du livre à la musique, en passant par le cinéma, la création et la diffusion de produits culturels sont au cœur des échanges européens, mais non des politiques européennes. Libéralisation commerciale, construction du marché intérieur, fiscalité, encadrement des aides d'Etat, impulsion financière sont autant d'enjeux qui impactent la culture, sans ambition en la matière. La révolution numérique et l'émergence subséquente de nouveaux acteurs économiques qui opèrent à une échelle globale éprouvent la fragilité de cette situation et met en exergue le besoin de repenser la place de la culture dans les politiques européennes.

Dès à présent et en vue des échéances politiques que sont les élections européennes de 2019 et les perspectives financières post 2020, il nous apparaît important d'échanger dans l'enceinte du Conseil pour pouvoir proposer des pistes de réflexions pour « Refonder l'Europe par la culture » et pour redonner à la culture le rôle qui lui revient dans les politiques européennes.
